



Conseil Communal Séance du 24 avril 2023

Réponse à l'interpellation de Madame S. LECRON

Objet : La ville de Liège doit s'impliquer à travers des actions concrètes pour faire du 8 mai un jour de souvenir pour toutes et tous

Depuis plus de 40 ans, notre Ville s'est toujours consacrée pleinement au devoir de mémoire.

Ainsi, j'ai eu la chance et l'honneur, avec Paul Brusson et d'autres de fonder les Territoires de la Mémoire et de mettre à leur disposition un bâtiment situé sur le Boulevard d'Avroy afin d'y créer un parcours relatant l'univers concentrationnaire.

Il s'agissait d'une initiative unique en Belgique qui a été amplifiée depuis.

Nous avons également remis au secteur privé associatif les bains de la Sauvenière et confié aux Territoires de la Mémoire la tâche de créer un véritable centre d'éducation à la citoyenneté et à la résistance.

Des subsides publics très importants ont été apportés pour

soutenir l'initiative. Sans l'action de la Ville, de la Région et de l'Europe, ce centre n'aurait pas existé.

L'école d'hôtellerie a un projet d'exposition intitulé "Passeur de mémoire" pour une présentation en mai 2024. L'athénée Waha développe un travail sur les génocides.

Tout récemment encore, la Ville a ouvert et mis à disposition ses archives pour la tenue de l'exposition glaçante, intitulée "Présumé décédé à Auschwitz".

Avec le rôle de la bureaucratie communale de l'époque. D'abord complice par passivité puis résistante enfin. Nous collaborons aux pavés de la mémoire. Nous venons, Monsieur Hupkens ce jeudi de mettre en place un espace et une plaque en hommage à deux grands résistants liégeois, Messieurs Brusson et Mélen.

Tous les 8 mai, notre Ville honore au Monument National à la Résistance et à l'Enclos des fusillés tous les résistants en présence des anciens combattants, des écoles, de nos militaires et des autorités. Il s'agit d'une manifestation importante à portée nationale et internationale dans laquelle s'impliquent, chaque année, fortement la Ville et sa police et certains groupes du conseil communal.

Par ailleurs et peut-être plus fondamentalement encore, la Ville, par mon intermédiaire, n'a pas manqué de reconnaître publiquement ses erreurs et ses fautes commises durant les années troubles de la guerre.

Ces erreurs et fautes ont été mises à jour et démontrées par des recherches historiques sérieuses menées sans complaisance, notamment par Monsieur ROZENBLUM. La Ville a apporté toute son aide à ses recherches.

La politique de la Ville en matière de devoir de mémoire est donc ferme, déterminée, constante et honnête.